



POUR LES DROITS HUMAINS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009
SECTION SUISSE

**AMNESTY
INTERNATIONAL**





Ci-dessus: Amnesty International mène toujours campagne contre la peine de mort, comme ici à Genève, et réagit rapidement lors de crises internationales, comme ici à Berne, pour protester contre la détention de milliers de Sri-Lankais-es dans des camps.

A droite: Fin 2009, Irene Khan a terminé son deuxième mandat en tant que Secrétaire générale d'Amnesty International. Elle a notamment ancré plusieurs thématiques nouvelles dans le travail de l'organisation, dont celles des droits des femmes et la défense de la dignité humaine.

Photos (y compris couverture et dos): AI, Valérie Chételat, Fabrice Praz, Adrian Moser, Sabine Rock, Laurent Hini

Il y a plus de soixante ans, le 10 décembre 1948, les Etats membres des Nations unies ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme. Amnesty International est un mouvement mondial de personnes qui s'engagent pour que tous ces droits fondamentaux deviennent réalité pour tous les êtres humains. Fondée en 1961, Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de tout parti politique, de toute puissance économique ou croyance religieuse. Ses activités sont financées exclusivement par ses membres et par des dons privés. Amnesty International a reçu le prix Nobel de la paix en 1977.



OBAMANIA ET DROITS HUMAINS

Fallait-il croire que 2009 serait l'année de tous les changements, suite à l'élection d'un nouveau président étasunien disposé à prendre le contrepied de son prédécesseur? C'eût été faire preuve de naïveté. Le camp de Guantánamo est toujours là, bien qu'en voie de fermeture, mais notre campagne aura permis que cet objectif se réalise à terme. Elle aura aussi obligé les pays qui ont collaboré aux abus de la soi-disant « guerre contre le terrorisme » d'assumer leur responsabilité par la prise en charge des détenus libérables. Trois d'entre eux trouveront refuge en Suisse en 2010 après une longue bataille pour convaincre les autorités fédérales. La mobilisation continue pourtant, tant il est vrai que la fermeture du camp ne représente que la partie émergée de l'iceberg des violations commises au nom de la « guerre contre la terreur ». En Suisse, nous aurions aimé voir le Conseil fédéral faire preuve de vision et s'engager pour une politique des droits humains forte et cohérente, en politique étrangère comme en politique nationale. La désastreuse acceptation de l'initiative pour l'interdiction des minarets aura malheureusement montré combien sont parfois fragiles les valeurs que l'on croit ancrées dans les pays démocratiques.

Avec la campagne Exigeons la dignité, nous nous sommes engagé-e-s dès 2009 dans un combat de longue haleine pour combattre la misère, en montrant que celle-ci est à la fois la cause et la conséquence de violations des droits humains. En 2009, toujours plus de personnes reconnaissent Amnesty International et son engagement pour les droits humains dans notre pays. Mais nos efforts ne doivent pas cesser, car il faut encore réussir à faire en sorte que la dignité de toutes et tous soit respectée et que cessent les discriminations ici ou ailleurs dans le monde. C'est à cela que nous nous employons. Nous avons toujours plus besoin de forces vives et de soutiens. Merci de votre engagement à nos côtés.



Daniel Bolomey,
Secrétaire général
de la Section suisse
d'Amnesty International

Daniel Bolomey

UN MOUVEMENT MONDIAL

Plus de 2,8 millions de personnes à travers le monde sont actives avec Amnesty International pour le respect des droits humains. Notre organisation représente ainsi une part importante du mouvement mondial pour la défense et la promotion des droits humains. Ces personnes s'engagent comme bénévoles, membres, donatrices et donateurs, en faveur de ceux et celles dont les droits sont violés. Les membres font la force d'Amnesty International – il existe dans le

monde plus de 7500 groupes actifs et des bureaux dans 80 pays. La Section suisse d'Amnesty est l'une des 51 sections nationales, organisées démocratiquement, qui garantissent un travail efficace et durable pour les droits humains.

En 2009, Amnesty International a publié des chiffres et des témoignages sur les violations des droits humains dans de très nombreux pays. Le travail d'enquête est à la base de la publication par l'organisation de centaines de rapports et comptes-rendus vérifiés et documentés, sur des thèmes comme les déplacements forcés, la discrimination ou la torture, et sur les violations des droits humains dans plus de 150 pays. Ces rapports sont essentiels pour une action efficace en faveur des droits humains.

Près de 400 experte-s travaillent au Secrétariat international, à Londres, où les informations sur des violations des droits humains sont centralisées et vérifiées. Amnesty International récolte

ces informations auprès de victimes et auprès de défenseurs et défenseuses des droits humains. C'est ce qui fait de l'organisation la source d'informa-

Les chercheurs et chercheuses d'Amnesty International mènent plus d'une centaine de missions par an dans de nombreux pays, comme ici auprès des Aborigènes en Australie.



Photo: Rusty Stewart/AI



Photo: AI

A Gaza, la chercheuse d'Amnesty recueille des preuves de crimes de guerre.

tions la plus fiable sur les violations des droits humains. En 2009, outre de nombreuses autres recherches, Amnesty a publié des enquêtes sur les crimes de guerre à Gaza, commis à la fois par les forces israéliennes et palestiniennes, sur les arrestations et la torture en Iran, sur la responsabilité de Shell dans la pollution de l'environnement dans le Delta du Niger, ou encore sur le trafic d'armes en Somalie.

AMNESTY EN SUISSE

Comité exécutif

(élu par l'Assemblée générale, pour deux ans)

Chantal Gahlinger (présidente, élue en 2000, réélue en 2008)

Sandra Morstein (vice-présidente jusqu'en juin 2009)

Müfit Sabo (vice-président depuis juin 2009, élu en 2007, réélu en 2009)

Rahel Fischer (élue en 2004, réélue en 2008)

Hans Markus Herren (élu en 2008)

Laura Perler (élue en 2008)

Natanaëlle Perrion (élue en 2008)

Thomas Roth (élu en 2004, réélu en 2008)

Direction

Daniel Bolomey, *Secrétaire général*

Susanne Preisig, *Services centraux*

Bruno Riesen, *Campagnes 1*

Stella Jegher, *Campagnes 2*

Julien Jaeckle, *Militantisme*

Manon Schick, *Médias/Lobbying*

Paul Tschurtschenthaler,

Récolte de fonds/Marketing

Collaborateurs et collaboratrices

Collaborateurs et collaboratrices 47

Total des postes complets 36.7

Stagiaires et civilistes 11

Bénévoles au secrétariat 30

Bénévoles

Membres des 94 groupes actifs 2000

Membres du réseau Actions urgentes et lettres contre l'oubli 5000

Membres des réseaux de campagne et de pays 1200

Membres 45000

Donateurs et donatrices 126000

Travail bénévole réalisé par les membres env. 110000 heures/an



Photo: Valérie Chételat

L'Assemblée générale a réuni près de 250 membres à Berne, pour des discussions sur la campagne Exigeons la dignité, qui vise à lutter contre les causes de la pauvreté.

CAMPAGNES ET ACTIONS

En 2009, Amnesty International a lancé sa campagne mondiale Exigeons la dignité, qui va durer plusieurs années. L'objectif de cette campagne est de montrer que la pauvreté n'est pas une fatalité, mais qu'elle est la conséquence de violations de droits humains. Dans le cadre de cette campagne, l'organisation s'engage notamment contre les expulsions forcées, pour l'accès aux soins ou encore pour que les multinationales reconnaissent leur responsabilité de respecter les droits humains. En Suisse, des militant·es ont suspendu des ban-

deroles «Avoir un toit est un droit humain» ou «Les entreprises aussi doivent respecter les droits humains» en de nombreux endroits incongrus, comme sur un lac entre deux canoës ou sur un château! Des actions ont été organisées devant des stations Shell pour dénoncer la pollution de l'environnement dans le Delta du Niger au Nigeria et une caravane d'actions avec un militant nigérian, organisée par les groupes jeunes d'Amnesty, a traversé la Suisse au mois d'octobre.

DES CENTAINES D' ACTIONS EN SUISSE

Plusieurs défenseurs et défenseuses des droits humains, originaires notamment du Kenya, de République démocratique du Congo, d'Israël, du Mexique, du Brésil et de Colombie, ont été invité·es à témoigner lors de conférences publiques ou dans des écoles au sujet des violations dans leur pays. Des milliers de membres de la Section suisse d'Amnesty International se sont engagé·es en 2009

Les groupes d'Amnesty ont mis en scène des banderoles de la campagne Exigeons la dignité dans des endroits incongrus.



Photo: AI



Photo: Fabrice Pratz

Une caravane d'actions a traversé la Suisse en octobre, pour sensibiliser le public aux violations des droits humains commises par Shell au Nigeria.

au moyen d'une trentaine de Lettres contre l'oubli et 343 Actions urgentes (350 en 2008) pour défendre les droits de plus de 60000 personnes dans le monde entier, menacées notamment de peine de mort, de tortures et de mauvais traitements ou de disparition forcée.

La Section suisse d'Amnesty International a lancé en 2009 plus de 30 pétitions et actions de cartes postales ou de lettres, notamment contre les évictions forcées en Angola ou encore pour le droit à la santé des femmes au Nicaragua. En juin, une centaine de militant·es ont participé à l'Europeide

à Zurich, pour montrer leur opposition à toute discrimination contre les personnes homosexuelles, bisexuelles ou transgenres. En novembre, une tournée a été organisée avec deux militantes colombiennes pour la paix, dans le cadre de la campagne mondiale «Seize jours d'action contre la violence à l'égard des femmes». Durant toute l'année, la Section suisse s'est engagée en faveur du non à l'initiative anti-minarets qu'elle considérait comme une atteinte à la liberté de religion, en organisant des rencontres au niveau local entre représentante-s de différentes communautés religieuses. Malheureusement sans succès, puisque l'initiative a été acceptée par la population suisse.

ACCUEIL DE DÉTENUÉS DE GUANTÁNAMO

Début 2009, l'annonce par le nouveau président américain de la fermeture du camp de prisonniers de Guantánamo dans l'espace d'un an a permis d'espérer la fin de cette zone de non-droit. A la fin de l'année toutefois, Barack Obama annonçait le report de



Le président Obama n'a pas encore tenu sa promesse de fermer Guantánamo, mais une vingtaine de détenus libérables ont été accueillis dans d'autres pays.

cette fermeture, car il se heurtait à la délicate question de l'accueil par des pays tiers d'ex-détenus qui ne peuvent être renvoyés dans leur pays d'origine à cause du risque qu'ils courent d'être arrêtés et torturés. Amnesty International a mené une intense campagne, en Suisse et dans les autres pays européens, en faveur de l'accueil de détenus libérables, et a pu se réjouir de la décision du Conseil fédéral, en décembre 2009, d'accueillir des détenus en Suisse.

NON AUX EXÉCUTIONS D'ENFANTS !

Amnesty International a poursuivi son travail contre la peine de mort, en faisant notamment pression sur la Biélorussie pour que ce pays adopte un moratoire sur les exécutions. L'organisation a réagi par des manifestations dans le monde entier suite à l'exécution de la jeune Delara Darabi, une Iranienne condamnée à mort pour un crime qu'elle aurait commis – mais qu'elle contestait – alors qu'elle n'avait même pas 18 ans.

Le vingtième anniversaire du massacre de Tiananmen à Pékin a été l'occasion

A l'occasion du vingtième anniversaire du massacre de Tiananmen, à Pékin, des parlementaires suisses de tous les partis ont porté une rose blanche en signe de deuil.





Photo: Sabine Rock

EUROPRIDE 09: NON AUX DISCRIMINATIONS

Une centaine de militant·e·s d'Amnesty International ont participé au défilé du 6 juin 2009, lors de l'Europride à Zurich. Les T-shirts « Act out for equal rights » rappelaient que les personnes homosexuelles sont encore souvent discriminées à travers le monde. Mihaela Copot, militante d'Amnesty en Moldavie et très engagée en faveur des droits des personnes homosexuelles dans les pays de l'Est, était l'invitée principale de l'Europride 09 et a pris la parole devant des milliers de manifestant·e·s.

d'actions publiques organisées dans de nombreux pays, et notamment en Suisse: en portant une rose blanche à la boutonnière durant la session,

près de 80 parlementaires de tous les partis ont ainsi montré leur solidarité avec les proches des victimes qui ont l'impossibilité de manifester publiquement.

SOLIDARITÉ AVEC LES SUISSES EN LIBYE

Contactée par les familles des deux Suisses retenus en Libye, Rachid Hamdani et Max Göldi, Amnesty International s'est engagée pour leur libération lorsqu'ils étaient détenus au secret par les autorités libyennes. Après leur retour à l'ambassade, la Section suisse a lancé une action de solidarité avec les deux Suisses, qui a été largement relayée dans les médias. Les deux Suisses ont vivement remercié les 16000 personnes qui ont allumé une bougie virtuelle sur le site internet: « Nous sommes tous les deux très impressionnés par un tel élan de solidarité de la part de tant de gens. Les nombreux messages d'encouragement sont autant de baume pour Rachid et moi, ils nous donnent le courage et la force de persévérer sans perdre espoir », écrivait Max Göldi en décembre.



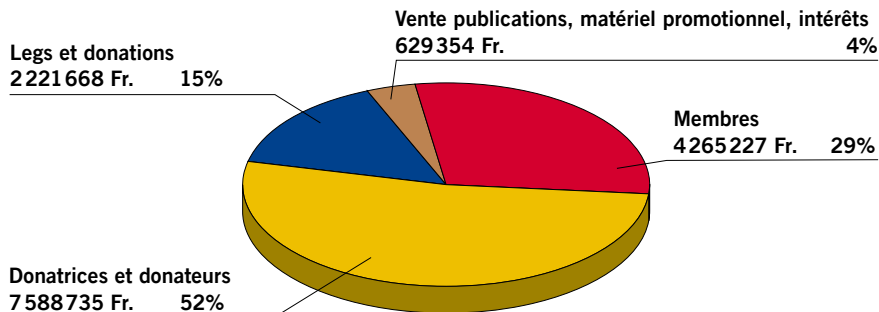
Photo: Fabrice Praz

Bruna Hamdani, la femme de Rachid, a participé au lancement de l'action d'Amnesty International « Bougie en Libye », à Genève.

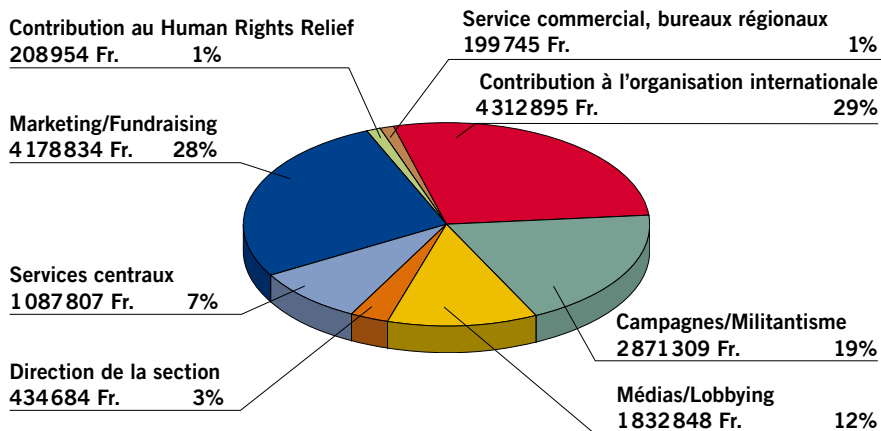
MARATHON DE LETTRES

Des dizaines de milliers de personnes ont participé partout dans le monde au Marathon de lettres 2009, écrivant en tout plus de 300000 lettres. En Suisse, plus de 37000 lettres ont été écrites en décembre 2009 pour des victimes de violations des droits humains au Viêt-Nam, en Grèce, en Israël, au Nicaragua, en Egypte et au Nigeria. Une centaine d'écoles et 50 groupes d'Amnesty ont participé au Marathon de lettres.

ENTRÉES 2009



DÉPENSES 2009



RAPPORT DES FINANCES

Amnesty International est financée uniquement par ses membres et par des dons, donations et legs privés. Grâce à ce précieux soutien, il nous a été possible, l'année dernière également, d'informer la population suisse, et vous en particulier, sur les violations des droits humains à travers le monde. Par des formes d'actions variées, auxquelles vous avez peut-être pris part personnellement, nous nous sommes mobilisés avec succès en faveur de personnes menacées dans le monde entier.

Le bilan et les comptes d'exploitation contiennent également les entrées et les dépenses des 94 groupes actifs d'Amnesty en Suisse.

BILAN AU 31.12.2009

Section, Fondation, Groupes et Human Rights Relief

Actifs	31.12.2009	%	31.12.2008	%
Liquidités	5 151 832	47,56	5 485 407	44,86
Dépôts à terme	0	0,00	2 071 314	16,94
Titres	874 235	8,07	860 606	7,04
Débiteurs	2 703 020	24,95	2 791 418	22,83
Compte régularisation actif	1 407 903	13,00	1 639 06	1,34
Actif circulant	10 136 990	93,58	11 372 651	93,00
Biens mobiliers et informatiques	209 970	1,94	301 142	2,46
Immeuble	485 985	4,49	555 214	4,54
Actif immobilisé	695 954	6,42	856 356	7,00
Total	10 832 944	100,00	12 229 007	100,00

Passifs	31.12.2009	%	31.12.2008	%
Créditeurs	150 501	1,39	338 113	2,76
Régularisation des dons	331 134	3,06		
Compte régularisation passif	825 701	7,62	1 644 734	13,45
Capital étranger court terme	1 307 336	12,07	1 982 847	16,21
Human Rights Relief	489 612	4,52	456 937	3,74
Capital des fonds	489 612	4,52	456 937	3,74
Capital lié généré ¹	2 138 219	19,74	2 407 949	19,69
Capital libre généré	6 897 778	63,67	7 381 274	60,36
Capital de l'organisation	9 035 997	83,41	9 789 223	80,05
Total	10 832 944	100,00	12 229 007	100,00

La version complète et révisée des comptes 2009, y compris le tableau de financement, le tableau de variation du capital, l'annexe aux comptes annuels ainsi que le rapport de révision, sont disponibles sur le site www.amnesty.ch ou peuvent être commandés auprès du secrétariat d'Amnesty International à Berne.

Les résultats peuvent présenter de légères différences en raison des chiffres arrondis.

¹ Destiné à payer la cotisation 2010 au Secrétariat international

COMPTES D'EXPLOITATION 2009

Section, Fondation, Groupes et Human Rights Relief

	Comptes 2009	%	Comptes 2008	Différence
Membres	4210393	28,63	3907113	303280
Donatrices et donateurs	7588735	51,61	7740578	-151843
Legs et dons anonymes	2221668	15,11	4416024	-2194356
Human Rights Relief	54834	0,37	50093	4741
Vente publications et articles promotionnels	372877	2,54	367052	5825
Produits financiers et autres recettes	256477	1,74	184316	72161
Produits d'immeuble	0	0,00	650000	-650000
Total de recettes	14704984	100,00	17315177	-2610193
Contribution au mouvement international ¹	4312895	27,90	6004856	-1691961
Contribution au Human Rights Relief	208954	1,35	311231	-102278
Publications et matériel d'action	4052224	26,21	3462556	589668
Frais de personnel ²	5195154	33,61	4922089	273065
Autres frais et charges exceptionnelles	1654301	10,70	1474627	179674
Charges financières	34682	0,22	434995	-400314
Charges d'immeuble	0	0,00	3496	-3496
Total de dépenses	15458210	100,00	16613851	-1155641
Résultat d'exploitation	-753226		701326	-1454552
Entrées Human Rights Relief	611967		619105	-7138
Assistance Human Rights Relief	-579292		-549976	-29316
Résultat des fonds	32675		69129	-36454
Résultat annuel	-720551		770455	-1491006

Impressum

Rapport d'activité 2009
de la Section suisse
d'Amnesty International

Rédaction:

Manon Schick (responsable)
Susanne Hodler
Carole Scheidegger
René Worni

Conception graphique:
www.muellerluetolf.ch

Correction:

Catherine Fournier
Margarita Voelkle

Impression:

Länggass Druck AG, Berne

Papier:

Cyclus matt offset blanc, recyclé

Tirage:

16500 fr., 37500 all.

Les résultats peuvent présenter de légères différences en raison des chiffres arrondis.

¹ Le Secrétariat international d'Amnesty n'a pas de membres, ni de donateurs ou donatrices. Il est financé par les cotisations des Sections nationales.

² Les membres du Comité exécutif ne reçoivent pas de compensations pour leurs activités, mais les frais de voyage (Fr. 33702) sont remboursés.



Amnesty International
Section suisse
Speichergasse 33
Case postale
3001 Berne
Tél. 031 307 22 22
Fax 031 307 22 33
E-mail info@amnesty.ch
www.amnesty.ch
PC 30-3417-8



Amnesty International
Bureau régional romand
Rue de la Grotte 6
1003 Lausanne
Tél. 021 310 39 40
Fax 021 310 39 48
E-mail bureauregional@amnesty.ch
CCP 10-1010-6



Amnesty International
Ufficio regionale Svizzera italiana
Via Besso 28
6900 Lugano
Tel. 091 966 34 74
Fax 091 966 34 74
E-mail ufficioregionale@amnesty.ch
CCP 10-1010-6



Amnesty International
Regionalbüro Deutschschweiz
Stauffacherstr. 129
8004 Zürich
Tel. 031 307 22 22
Fax 031 307 22 33
E-Mail info@amnesty.ch